



Divorce et emprunt pour récompense

Par **Polo30133**, le **21/07/2019** à **13:36**

Bonjour ma femme à décidé de divorcer pour le bien de tous et surtout de mon fils j'accepte de divorcer par consentement mutuel. Je suis propriétaire car j'ai fais construire une maison avant le mariage. Nous somme mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts mais j'ai continué à rembourser mon emprunt pendant 10 ans de mariage sur mon salaire et compte personnel. Je sais que je lui doit une récompense. Ma question est est-ce que je peux emprunter à la banque pour lui verser cette récompense ? S'agit t'il d'un nouvel emprunt immobilier ou autre chose? Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **21/07/2019** à **14:51**

Bonjour

Il ne pourra s'agir d'un crédit immo car vous ne rachetez pas une part du bien, mais d'un prêt personnel...

Faites votre marché parmi les offres bancaires moins chères que les spécialisés, ou via banque en ligne.